

<https://www.snetap-fsu.fr/Budget-2022-Interpellation-militante-du-Ministre.html>



Budget 2022 : Interpellation militante du Ministre

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Budget de l'EAP - Budget 2022 -



Date de mise en ligne : jeudi 23 septembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le 22 septembre, s'est tenu le Comité technique Ministériel durant lequel Julien Denormandie, ministre de l'agriculture a présenté le budget 2022 de son ministère.

L'intersyndicale [CGT-Agri](#), [FO Agriculture](#), [SEA-UNSA](#), [SNETAP-FSU](#), [SNUITAM-FSU](#), [SUD Rural Territoires](#), [UNSA Agriculture](#) a interpellé le ministre dans une déclaration ainsi qu'une action militante :

- L'action militante
- La déclaration intersyndicale

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH252/intersyndicale_ctm-47553.png]

Un budget 2022 du « moindre mal »... mais toujours sans la moindre ambition pour notre ministère et ses agents en général et l'Enseignement Agricole Public en particulier.

Force est de constater, Monsieur le ministre, que le schéma d'emplois sur la mandature prescrit par ce gouvernement et porté par notre ministère demeure négatif ! [l'ONF](#), [l'IFCE](#), [l'ANSES](#), [l'ASP](#) ou encore [FAM](#) en font particulièrement les frais. On relèvera en effet et non sans amertume encore - 35 emplois sur [l'IFCE](#) (après -36 l'an dernier) et -95 pour [l'ONF](#) (comme l'an dernier). On voit donc bien l'effet dévastateur des COP pour ces deux derniers établissements qui donnent l'impression d'être là pour vider les structures !

Du point de vue des mesures catégorielles, toujours aucune volonté de revaloriser dignement les salaires de l'ensemble de agents de notre ministère, au diapason des orientations fonction publique en la matière ! Et même si le calendrier électoral n'y est sans doute pas étranger, nous ne pouvons que saluer votre arbitrage favorable et la programmation budgétaire en conséquence pour qu'il soit mis enfin un terme à la mesure scélérate qui avait consisté à ne plus prendre en compte l'ancienneté des agents contractuels nationaux d'enseignement. Assumerez-vous pour autant la rétroactivité pour les collègues lésés depuis 2018 ? On relèvera en revanche le service minimum assuré du côté de l'action sociale des agents, avec une politique du « en même temps » qui n'a que trop duré... avec le maintien des subventions [ASMA](#), mais la décision de liquidation au coeur de l'été du centre de vacances de Mimizan, sans autre forme d'échanges quant à des projets de relance alternatifs !

Pour revenir dans le dur de votre politique, si les suppressions d'emplois confirmées sont moindres, notamment pour l'EA, 16 [ETP](#) (37 en année pleine) en regard des 110 programmés initialement, cela nous conduit à souligner plusieurs choses :

" d'abord, **cela conforte ce que nous dénonçons depuis 4 ans maintenant...** à savoir un EA et un [EAP](#) en particulier qui ressort particulièrement affaibli, abîmé même de ce quinquennat et cela en dépit des dénégations réitérées de la DG ou de vous mêmes Monsieur le Ministre devant la mission sénatoriale toujours en cours... Cette moindre facture à 8 mois de l'échéance présidentielle le démontre s'il en était encore besoin.

" ensuite, **l'ambition pour l'EA n'est toujours pas au rendez-vous...** le plan d'urgence que nous appelons de nos vœux ne viendra pas de ce gouvernement. Où est votre volonté et votre stratégie Monsieur le Ministre ? Et où sont les moyens en rapport... au-delà des plans de communication... pour relever tant le défi du renouvellement de la moitié des générations en agriculture sous 8 à 10 ans et la nécessaire transition agroécologique.

" enfin, **toujours rien... tant en terme de recrutement supplémentaire qu'en terme de volonté d'aménager les programmes** en conséquence pour pallier le passif pédagogique avéré des élèves, étudiants, et apprenties, passif de 4 trimestres plus ou moins sévèrement impactés, mais qui ne se sont assurément pas déroulés dans des conditions normales du fait de cette crise du Covid qui perdure encore...

Nos syndicats, soutenus par d'autres organisations représentatives de nos usagers comme des professions auxquelles nous formons, considèrent que l'heure est bien à la mobilisation et c'est le sens de l'action militante à laquelle cette déclaration va laisser place, de même que l'interpellation publique qui sera la nôtre demain devant l'Assemblée Nationale, afin que les groupes parlementaires se saisissent directement de ces enjeux majeurs auxquels nos outils publics de formation ne sont pas pleinement en capacité de répondre - si tant est qu'ils ne soient pas en cours de « vente à la découpe » (on citera Paris-Grignon ou encore Alfort), ce qui n'est clairement plus acceptable !